
DESTINATAIRES : Gestionnaires et personnel de la Direction des programmes Santé mentale et Dépendance et de la Direction des programmes Déficiences - RLS Haute-Yamaska et La Pommeraie et personnel ciblé à la Direction des services techniques et à la Direction des programmes Soins critiques et spécialisés (archives)

EXPÉDITEUR : Patrick Murphy-Lavallée, président-directeur général adjoint au CISSS de la Montérégie-Ouest

DATE : 5 juillet 2022

OBJET : **Travaux sur la portée clinique et administrative en lien avec le transfert d'activités spécialisées en déficience et en dépendance vers le CIUSSS de l'Estrie – CHUS | Haute-Yamaska et La Pommeraie**

Les discussions se poursuivent toujours avec le CIUSSS de l'Estrie — CHUS en ce qui a trait à la portée clinique en déficience (phase 1). Il reste quelques points mineurs à clarifier avant de pouvoir conclure l'entente provisoire.

Durant l'été, nous poursuivrons également nos discussions avec notre partenaire de l'Estrie afin de convenir de l'entente provisoire de la portée administrative (phase 2).

Soyez assurés que nous maintenons notre rythme de travail durant l'été et que si une entente provisoire se conclut, vous en serez informés. Ces ententes sont des étapes préalables pour établir un plan de transition réaliste, c'est donc dire qu'aucune annonce majeure concernant le transfert ne sera faite durant l'été.

Nous savons que les principales préoccupations touchent les modalités de transfert (le *quand* et le *comment*), ce pour quoi le personnel concerné sera rencontré à l'automne lorsque nous aurons davantage d'éléments de réponse à transmettre.

Pour toutes questions, nous vous invitons à les adresser à votre gestionnaire. Vous pouvez aussi vous référer à la [page intranet sur le projet](#).

Merci de votre habituelle collaboration, et nous vous souhaitons une belle période estivale.

P.M-L.